

PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

=====

Assemblée générale annuelle de la Caisse Desjardins du Bassin-de-Chambly, tenue le 22 avril 2025 à 18 h 30 par conférence web, sous la présidence de madame Andrée-Anne Desmeules.

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

1.1. Mot de bienvenue

La présidente de la Caisse Desjardins du Bassin-de-Chambly, Mme Andrée-Anne Desmeules, agit comme présidente d'assemblée. Elle est assistée dans l'animation par Mme Claudette Jeannotte, directrice générale, Mme Ginette Mercier, vice-présidente du conseil d'administration, présidente du comité d'Audit et déontologie, Mme Esthel Lapointe, administratrice et membre du comité Gouvernance, éthique et coopération, M. Jean-Philippe Léger, administrateur, président du comité de Mise en candidature et secrétaire adjoint du conseil d'administration ainsi que par Mme Annie Gauvin, adjointe à la direction générale et adjointe administrative.

1.2. Message du président du Mouvement Desjardins

Présentation d'une capsule vidéo introductive de M. Guy Cormier, président et chef de la direction du Mouvement Desjardins.

2. FONCTIONNEMENT ET DÉROULEMENT DE L'ASSEMBLÉE

2.1. Règles pour participer à l'AGA

L'assemblée étant tenue en mode virtuel, les modalités qui faciliteront le bon déroulement et les interactions sont présentées par Mme Andrée-Anne Desmeules.

Ces modalités portent notamment sur :

- le déroulement de l'assemblée;
- les votes en direct;
- les interactions entre nous.

Une capsule vidéo afin de familiariser les membres avec la plateforme numérique est présentée.

2.2. Nomination des personnes scrutatrices

Mme Andrée-Anne Desmeules explique que puisqu'il y a votation en direct, deux personnes scrutatrices doivent être nommées. Elle recommande Mme Annie Gauvin, adjointe à la direction générale et adjointe administrative et Mme Laurence Beauregard, adjointe aux communications et vie associative et agente Services financiers à la clientèle, puisqu'elles ont déjà été familiarisées avec le processus de votation utilisé.

Sur proposition dûment faite et appuyée, il est résolu que Mme Annie Gauvin et Mme Laurence Beauregard agissent à titre de personnes scrutatrices.

Aucune question ou commentaire n'est émis.

La proposition de nommer Mme Annie Gauvin et Mme Laurence Beauregard comme personnes scrutatrices est adoptée.

2.3. Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est présenté par M. Jean-Philippe Léger, secrétaire adjoint du conseil d'administration.

*Ordre du jour
Assemblée générale annuelle du 22 avril 2025
Caisse Desjardins du Bassin-de-Chambly*

1. Ouverture de l'assemblée

- 1.1. Mot de bienvenue
- 1.2. Message du président et chef de la direction du Mouvement Desjardins

2. Fonctionnement et déroulement de l'assemblée

- 2.1. Règles pour participer à l'AGA
- 2.2. Nomination des personnes scrutatrices
- 2.3. Adoption de l'ordre du jour
- 2.4. Adoption du procès-verbal de l'AGA du 16 avril 2024

3. Retour sur l'année 2024

- 3.1. Rapport du conseil d'administration
- 3.2. Rapport sur la surveillance des règles déontologiques
- 3.3. Rapport financier
- 3.4. Présentation des engagements de la Caisse dans son milieu

4. Période de questions

5. Propositions soumises au vote

- 5.1. Présentation de la proposition sur le partage des excédents annuels (ristournes)
(vote en différé)
- 5.2. Élection des membres du conseil d'administration
 - 5.2.1. Nomination des officiers pour la période d'élection
 - 5.2.2. Rapport du comité de mise en candidature
 - 5.2.3. Présentation des personnes candidates
 - 5.2.4. Élection par votation (vote en différé)
- 5.3. Précisions sur l'exercice du vote en différé et l'annonce des résultats

6. Fin de la rencontre et remerciements

7. Publication des résultats et levée de l'assemblée

Sur proposition dûment faite et appuyée, il est résolu d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

Aucune question ou commentaire n'est émis.

La proposition de l'ordre du jour tel que présenté est adoptée.

2.4. Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale du 16 avril 2024

Mme Andrée-Anne Desmeules précise aux membres que comme mentionné dans l'avis de convocation, le procès-verbal a été déposé sur le site de la Caisse au même moment que l'avis de convocation. Puisque tous les membres ont eu l'occasion d'en prendre connaissance avant l'assemblée, nous n'en ferons pas la lecture ni le résumé. Nous sommes ainsi prêts à en faire l'adoption.

Sur proposition dûment faite et appuyée, il est résolu d'adopter du procès-verbal de l'assemblée générale du 16 avril 2024 tel que présenté.

Aucune question n'est posée sur le procès-verbal.

La proposition du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 16 avril 2024 tel que présenté est adoptée.

3. RETOUR SUR L'ANNÉE 2024

3.1. Rapport du conseil d'administration

Mme Andrée-Anne Desmeules présente le rapport du conseil d'administration. Elle fait la présentation des membres du conseil d'administration et procède ensuite à la présentation des principales réalisations de la dernière année du Mouvement Desjardins et de la Caisse, tel qu'écrit ici-bas.

J'en profite pour exprimer ma profonde gratitude pour votre engagement et votre collaboration. C'est un privilège pour moi d'occuper la présidence auprès d'un groupe aussi dévoué, compétent et humain. Chacun de vous apporte une perspective précieuse et contribue activement à faire avancer notre mission avec rigueur et bienveillance. Merci pour les échanges sincères, les débats constructifs et l'esprit d'équipe qui nous anime!

Et maintenant chers membres, voici les principales réalisations de la dernière année et les orientations que votre Caisse s'est fixées.

Comme le mentionnait M. Cormier, l'année 2025 marque le 125^e anniversaire du Mouvement Desjardins, la coopérative financière la plus importante en Amérique du Nord. Tout a commencé le 6 décembre 1900 avec la création de la première caisse populaire à Lévis. Depuis ce temps, nous sommes fidèles à la mission des fondateurs, Alphonse et Dorimène Desjardins, en accompagnant nos membres et clients dans leur autonomie financière. Et nous continuerons de le faire!

C'est donc avec fierté que nous soulignons nos 125 ans d'expertise, de présence et de performance au service de nos membres et clients. Depuis toutes ces années, Desjardins contribue à la prospérité des personnes et des collectivités. Nous aidons les gens à réaliser leurs ambitions en répondant à leurs divers besoins financiers et d'assurance, que ce soit pour leurs affaires personnelles ou celles de leur entreprise.

Au fil du temps, Desjardins a évolué aux côtés de ses membres, de ses clients et de la société, devenant une institution financière d'envergure, un assureur d'importance au Canada et même l'une des coopératives financières les plus solides au monde.

C'est une grande fierté de constater la façon dont le Mouvement s'inscrit dans la longévité avec pertinence et solidité, toujours en restant à l'écoute de ses membres et clients.

Avant de célébrer pleinement cette année anniversaire, regardons un peu derrière pour faire le bilan de 2024, une année qui a été marquée par une intensification des défis auxquels nous devons répondre collectivement. Dans un contexte de volatilité économique, de révolutions technologiques, d'événements météorologiques extrêmes, de tensions géopolitiques et de bouleversements sociaux, le Mouvement Desjardins s'est affirmé, une fois de plus, comme un pilier de stabilité pour ses membres et ses clients. Et votre caisse a joué un rôle de premier plan pour vous accompagner et répondre de manière proactive à vos besoins dans ce monde en mutation.

Nous avons continué d'utiliser une multitude de leviers qui nous sont propres pour jouer pleinement notre rôle de leader socioéconomique. Je pense à notre Fonds d'aide au développement du milieu, au Fonds C pour les entreprises, à nos programmes de finances solidaires, etc. Je pense aussi au Fonds du Grand Mouvement, qui a été prolongé jusqu'au

31 décembre 2027 et qui a été bonifié de 30 M\$, ce qui le porte à 280 M\$. Par le biais du Fonds du Grand Mouvement, une somme de 150K\$ a été octroyée pour l'organisme Aux Sources du Bassin-de-Chambly pour l'ajout de nouveaux services.

Je veux toutefois revenir sur un engagement dont nous tirons une fierté particulière, car il démontre comment nos actions sont alignées sur les besoins réels des collectivités et des gens qui les composent – je fais ici référence à notre contribution à la résorption de la crise du logement. L'année dernière, je vous parlais de notre travail en mode innovation et coopération avec le gouvernement du Québec et nos partenaires, pour offrir des solutions tangibles.

Desjardins a grandement progressé dans son objectif de rendre disponibles 1 750 logements abordables d'ici la fin 2025 dans 14 régions du Québec. En date du 31 décembre 2024, six projets totalisant 1 182 logements sont en exploitation et onze projets totalisant 780 logements sont en réalisation. Notre modèle de guichet unique a permis de mettre en place rapidement le montage financier nécessaire, incluant du financement, du capital patient ainsi que la contribution du gouvernement et du milieu.

Voilà comment les forces du modèle coopératif nous permettent d'être un acteur de changement de premier plan.

Tout en s'appuyant sur notre engagement à l'égard de la collectivité, notre mission nous oriente vers ce qui est au sommet de nos priorités : offrir les meilleures réponses aux besoins et aux attentes de nos membres et clients pour contribuer à leur autonomie financière.

Avec le contexte incertain qui perdure, nous avons été plus actifs et plus créatifs que jamais pour vous soutenir dans votre autonomie financière. Que ce soit par l'intermédiaire de nos produits financiers, de nos services-conseils, de nos outils – notamment en ligne – ou de nos contenus éducatifs, nous avons été présents pour que vous puissiez maintenir votre capacité à gérer votre quotidien de manière durable et à réaliser vos ambitions. Plus tard dans cette présentation, nous reviendrons sur les différents programmes que nous déployons de concert avec nos partenaires du milieu. Qu'il soit question de finances solidaires, d'éducation financière à la jeunesse, etc., votre caisse a une réelle incidence dans la collectivité dont voici quelques exemples :

- Conférence avec la FADOQ pour la prévention des fraudes et arnaques;
- Accompagnement personnalisé sur les solutions numériques avec la clientèle des aînés;
- Présentation de la Caisse scolaire et de la Fabrique à projets dans les écoles de notre région;
- Conférences et ateliers sur l'éducation financière avec l'organisme Posa;
- Et participation avec l'organisme Aux Sources du Bassin-de-Chambly pour La Guignolée.

Desjardins s'est engagé à fournir à ses membres et à ses clients des solutions numériques innovantes pour faciliter leur quotidien.

Cette année, vous avez fait la connaissance d'Alvie, notre assistante virtuelle. Cette nouvelle alliée vous propose des astuces et vous accompagne dans votre autonomie financière. Alvie aide les membres à mieux comprendre leur situation et à faire des choix éclairés pour qu'ils aient davantage confiance en leur capacité à gérer leurs finances.

Autre nouveauté appréciée de nos membres : l'intégration du dossier de crédit Equifax à même notre plateforme AccèsD. Avec cet ajout, Desjardins est devenue la première institution financière au Canada à offrir gratuitement l'accès aux deux agences d'évaluation du crédit, Equifax et TransUnion, et ce, sur la même plateforme. Depuis juin, vous pouvez activer un service d'alertes directement dans l'application ou par courriel en cas de changements à votre dossier de crédit TransUnion. Ces évolutions vous permettent d'accéder facilement et simplement à davantage d'informations utiles à votre autonomie financière.

Comme institution financière coopérative ancrée dans son milieu, la caisse joue un rôle déterminant dans la concrétisation et la cohérence à l'échelle locale de l'engagement du Mouvement à concilier les enjeux économiques, sociaux et environnementaux dans la gouvernance et la gestion des activités de toutes ses composantes.

L'engagement à l'égard de la Norme sur le développement durable et la finance responsable se traduit notamment par l'obligation pour le conseil d'administration de la caisse d'adopter un plan triennal de développement durable et de finance responsable. Pour assurer la cohérence des actions prises, votre CA veille à la transposition d'éléments pertinents de ce plan à d'autres plans de la caisse, comme le plan d'affaires ou le plan d'engagement et de proximité avec le milieu.

Votre caisse n'agit pas seule. En 2024, 100 % des CA des caisses ont formellement attesté que des actions favorisant le développement durable et la finance responsable étaient menées!

Le plan de développement durable et de finance responsable inclut des cibles et des indicateurs de performance ESG qui s'articulent autour de deux axes d'intervention principaux : l'accompagnement des membres et clients et les pratiques de gestion. Il est assorti d'objectifs et de gestes concrets, tels que :

- *Dans la catégorie Accompagnement des membres et clients :*
 - *La formation des ressources de la caisse sur le développement durable et la finance responsable;*
 - *La sensibilisation et la mobilisation des employés à l'égard des programmes de finance solidaire, et;*
 - *La création d'une capsule vidéo sur l'investissement socialement responsable à l'ensemble des employés et une conférence pour l'équipe conseil.*
- *Et dans la catégorie Pratiques de gestion :*
 - *La réduction de l'empreinte carbone de la caisse et l'adaptation aux changements climatiques;*
 - *La mise en place d'un plan de gestion des matières résiduelles (GMR) et d'économie circulaire;*
 - *Le soutien à la mobilité durable;*
 - *La contribution à la mise en place d'événements écoresponsables;*
 - *La participation au recyclage des cartouches d'encre via l'organisme Mira;*
 - *La formation d'un comité de Développement durable afin d'assurer le suivi du plan d'action de la caisse, et;*
 - *La participation à la Fresque du climat avec le comité Développement durable.*

3.2. Rapport sur la surveillance des règles déontologiques

Mme Ginette Mercier, présidente du comité d'Audit et déontologie, présente le rapport sur la surveillance des règles déontologiques.

Le conseil déclare qu'aucune situation de conflit d'intérêts n'a été constatée.

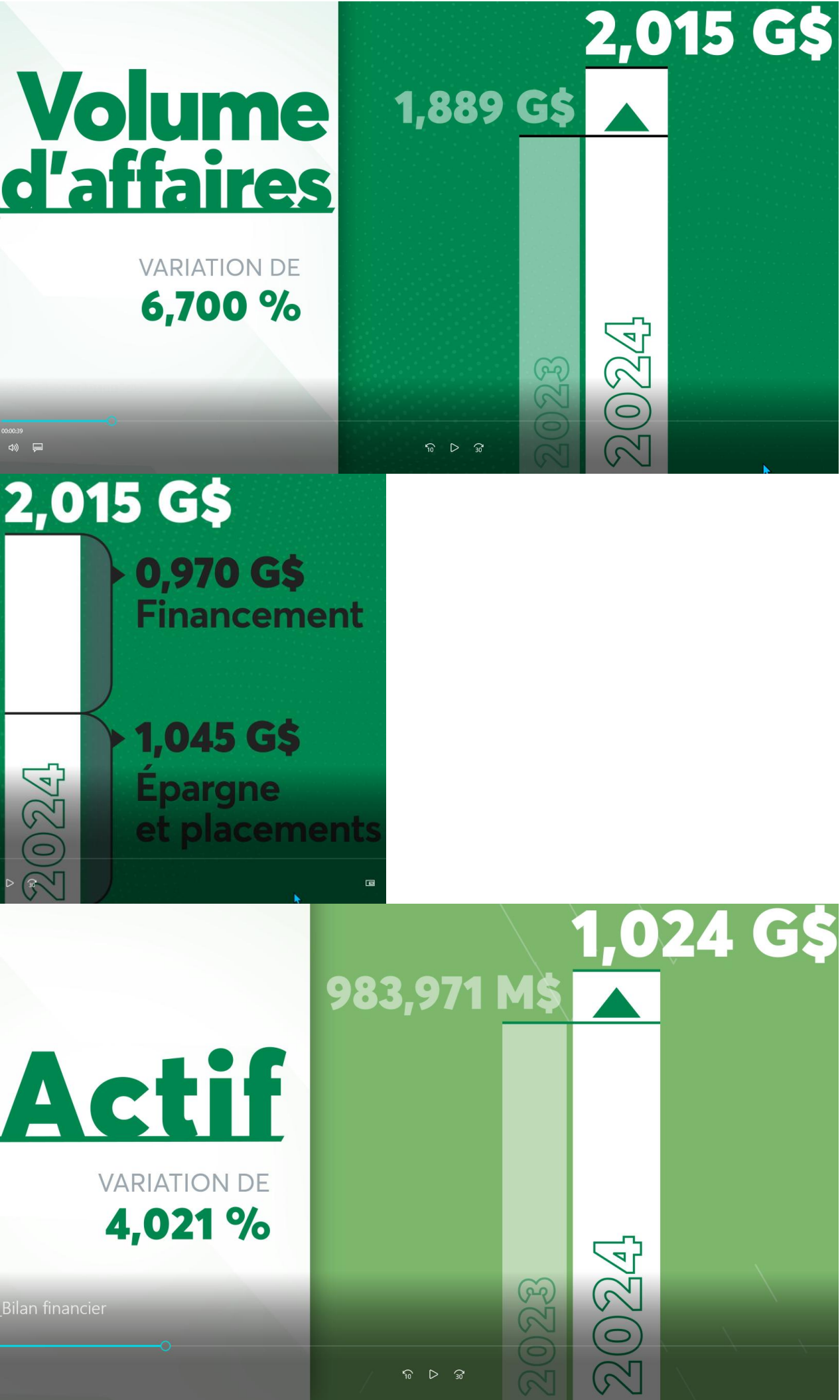
Le conseil déclare qu'aucune dérogation aux règles déontologiques n'a été constatée.

La Caisse peut conclure un contrat avec des personnes visées par le Code en respectant les conditions prévues à cet effet. À ce titre, la Caisse a octroyé un contrat pour un total de 1 247.48 \$. Ce contrat a été conclu dans le respect des règles déontologiques.

3.3. Rapport financier

Mme Andrée-Anne Desmeules demande à Mme Claudette Jeannotte, directrice générale, de présenter le point 3.3, soit le rapport financier.

Mme Jeannotte invite les membres à découvrir les résultats de la caisse pour l'année financière qui s'est terminée le 31 décembre 2024 à l'aide d'une capsule vidéo.



Actif

RÉPARTITION
2024

Trésorerie et
dépôts auprès
d'institutions
financières

6,214 M\$

Actif

RÉPARTITION
2024

Placement
dans le fonds
de liquidité
sous gestion

15,340 M\$

Actif

RÉPARTITION
2024

Prêts

951,543 M\$

Actif

RÉPARTITION
2024

Placements
dans la
Fédération

17,432 M\$

Actif

RÉPARTITION
2024

Autres actifs

34,491 M\$

Actif

RÉPARTITION
2024

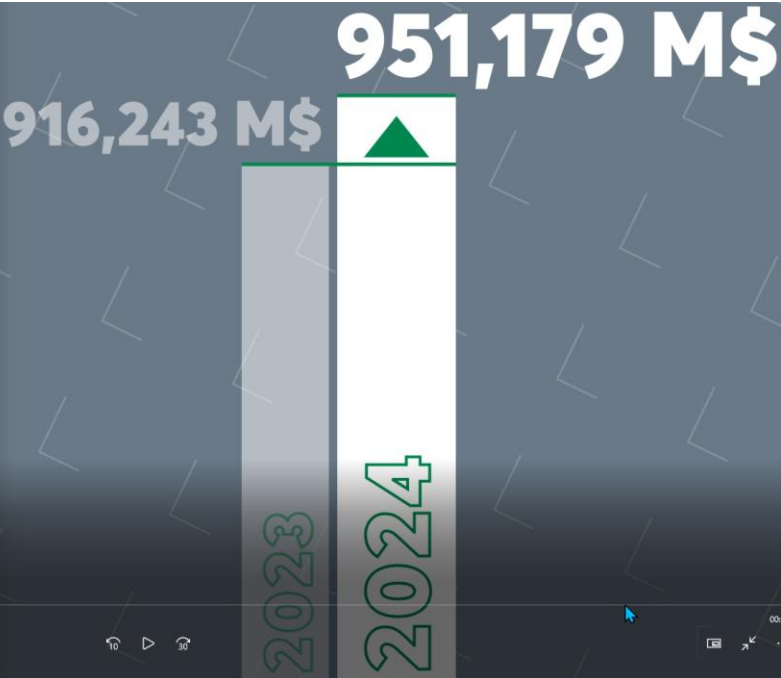
Provision
pour pertes
de crédit

1,479 M\$

Passif

VARIATION DE
3,813 %

168_Bilan financier



Passif

RÉPARTITION
2024



Passif

RÉPARTITION
2024

Passif

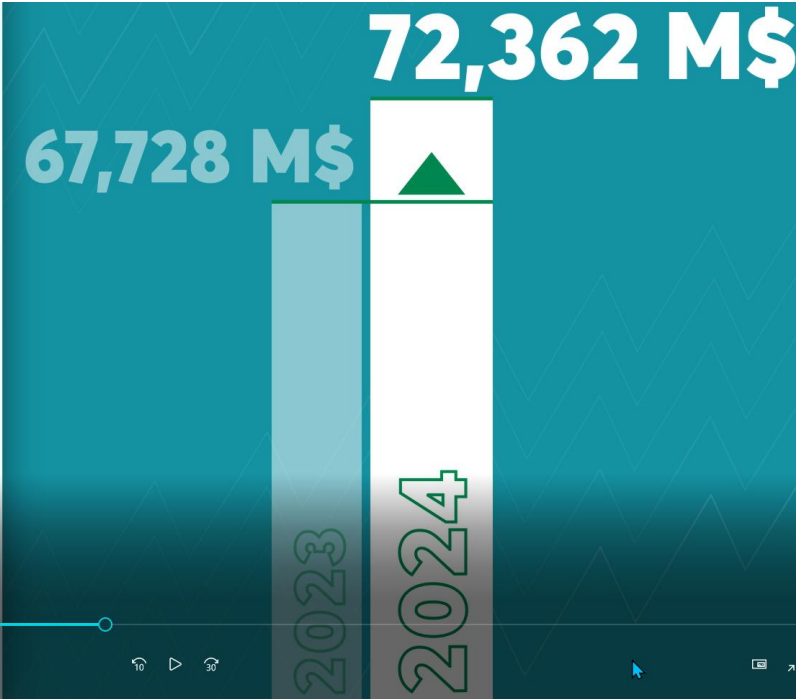
RÉPARTITION
2024



Avoir

VARIATION DE
6,842 %

68_Bilan financier



Avoir

RÉPARTITION
2024

Capital social
97,000 k\$

Avoir

RÉPARTITION
2024

Excédents
à répartir

5,244 M\$

Avoir

RÉPARTITION
2024

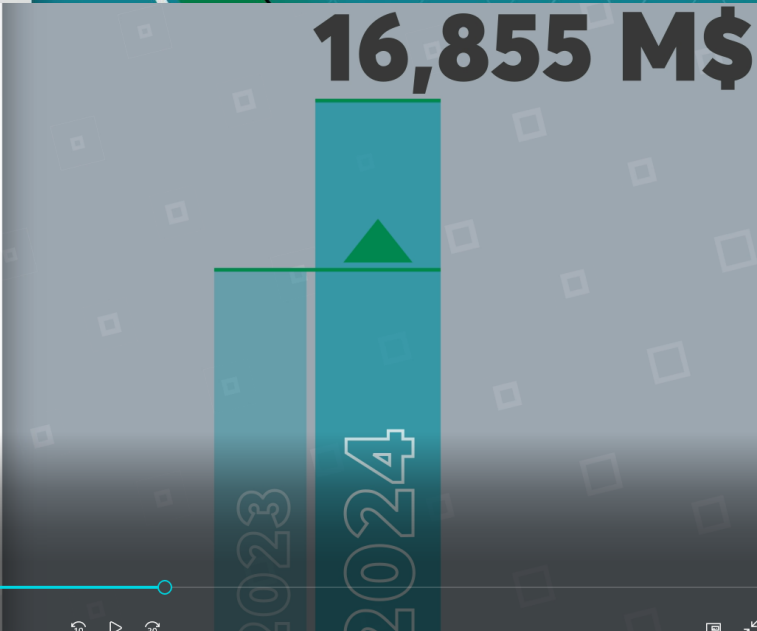
Réserves

67,021 M\$

Revenu net d'intérêts

VARIATION DE
+ 2,274 M\$

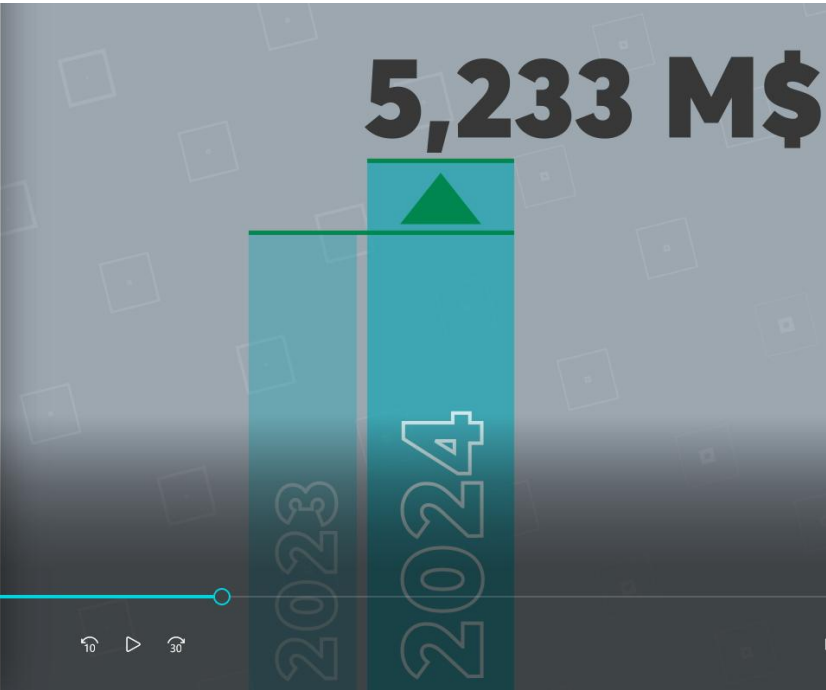
Bilan financier



Autres revenus

VARIATION DE
+ 373,000 k\$

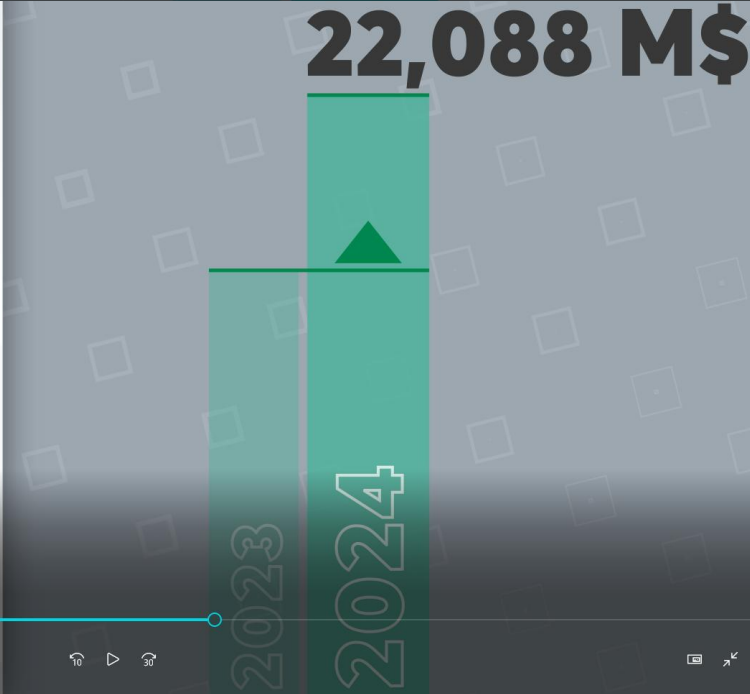
er



Revenus d'opération

VARIATION DE
+ 2,647 M\$

8_Bilan financier



Dotation à la provision pour pertes de crédit

VARIATION DE
+ 454,000 k\$

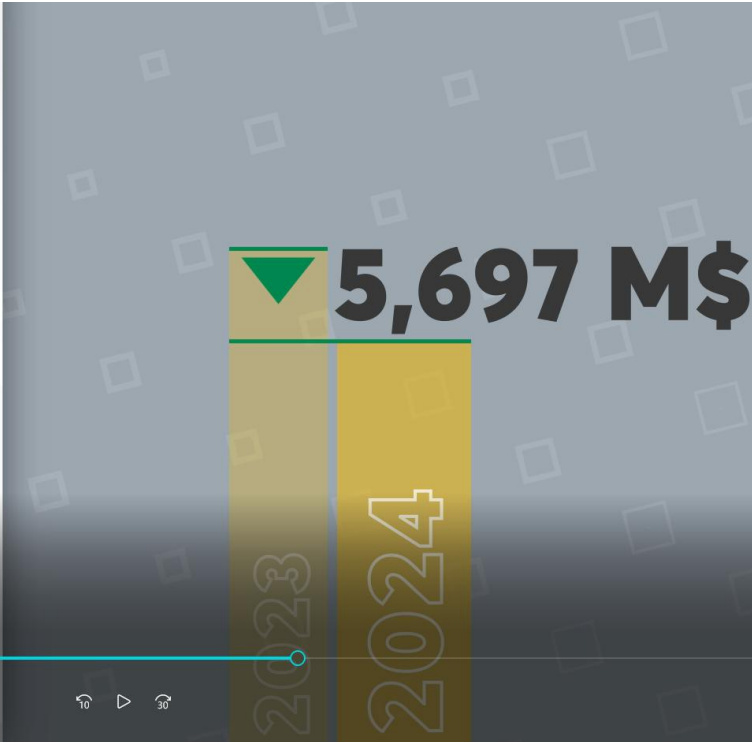
ilan financier



Frais autres que d'intérêts

VARIATION DE
- 723,000 k\$

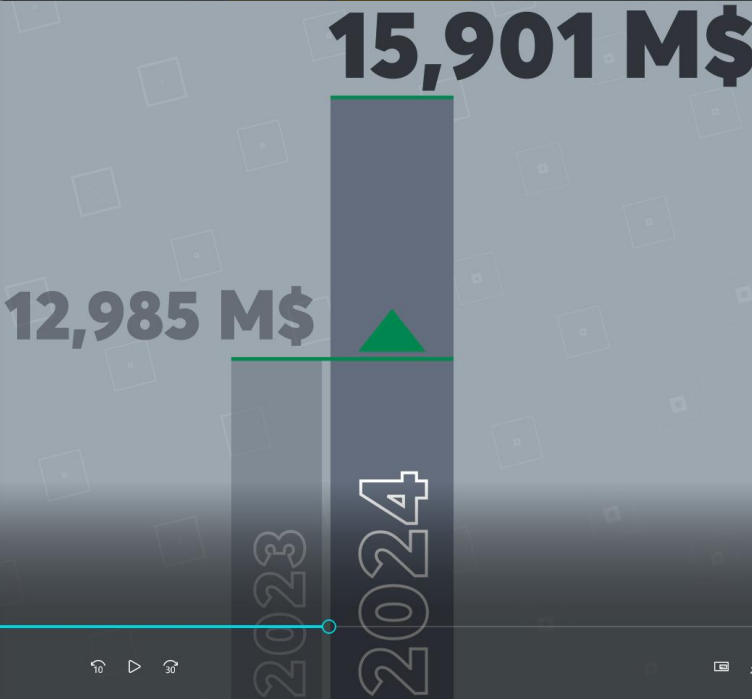
an financier



Excédents d'opération

VARIATION DE
22,457 %

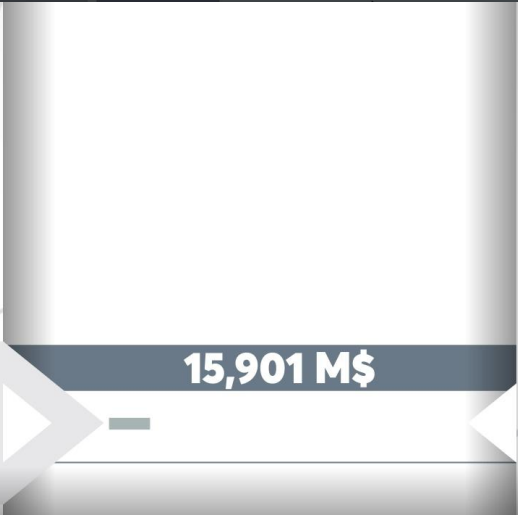
68_Bilan financier



Pertes

liées à la juste valeur
des instruments
financiers dérivés

1,280 M\$



Cotisation

aux composantes
Mouvement et
frais afférents

8,550 M\$

Frais

relatifs à l'aide
au développement
du milieu

88,000 k\$

Excédents

avant impôts et
ristournes aux
membres

5,983 M\$

Impôts

sur les excédents

452,000 k\$

15,901 M\$

— 1,280 M\$

—

15,901 M\$

— 1,280 M\$

— 8,550 M\$

—

15,901 M\$

— 1,280 M\$

— 8,550 M\$

— 88,000 k\$

15,901 M\$

— 1,280 M\$

— 8,550 M\$

— 88,000 k\$

5,983 M\$

—

Excédents
avant ristournes
aux membres

5,531 M\$

	15,901 M\$
—	1,280 M\$
—	8,550 M\$
—	88,000 k\$
	5,983 M\$
—	452,000 k\$

Ristournes
aux membres

1,601 M\$

	15,901 M\$
—	1,280 M\$
—	8,550 M\$
—	88,000 k\$
	5,983 M\$
—	452,000 k\$
	5,531 M\$
—	

8_Bilan financier

Recouvrement
d'impôt relatif
aux ristournes
aux membres

368,000 k\$

	15,901 M\$
—	1,280 M\$
—	8,550 M\$
—	88,000 k\$
	5,983 M\$
—	452,000 k\$
	5,531 M\$
—	1,601 M\$

8_Bilan financier

Excédents nets
de l'exercice
après ristournes
aux membres

4,298 M\$

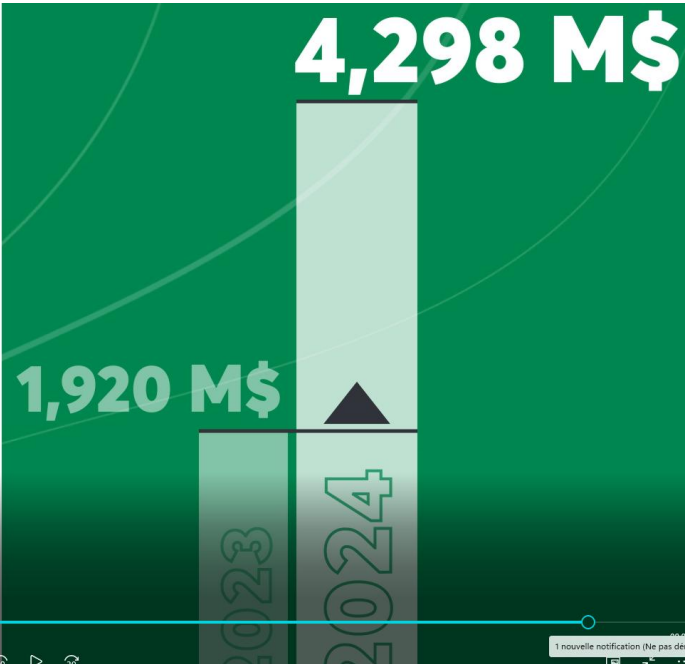
	15,901 M\$
—	1,280 M\$
—	8,550 M\$
—	88,000 k\$
	5,983 M\$
—	452,000 k\$
	5,531 M\$
—	1,601 M\$
	+ 368,000 k\$

8_Bilan financier

Excédents nets
de l'exercice
après ristournes
aux membres

VARIATION DE
123,854 %

B_Bilan financier



Madame Jeannotte remercie les employés et les gestionnaires de la caisse ainsi que la présidente et les administrateurs, tel qu’écrit ici-bas.

Comme vous avez pu le constater, ces excellents résultats ont été obtenus par la grande contribution d’une équipe dynamique, dévouée et professionnelle. Chacun a contribué activement à faire la différence dans la vie de nos membres tout en s’impliquant dans la communauté. Je profite de cette occasion pour les remercier sincèrement de leur apport. Cette belle équipe est chapeautée par d’excellents gestionnaires qui assurent une saine gestion au quotidien tout en collaborant avec nos partenaires Desjardins. Je tiens à remercier sincèrement Mme Andrée-Anne Desmeules, présidente du conseil d’administration ainsi que tous les administrateurs pour leur appui et leur confiance. Ces résultats ne seraient pas possibles sans la fidélité, la confiance et l’engagement de nos 20 968 membres. Merci à tous!

Aucune question n’est posée sur le rapport financier. Madame Andrée-Anne Desmeules prend ce moment pour remercier Mme Jeannotte de son engagement envers la caisse, tel qu’écrit ici-bas.

Claudette, je tiens à te remercier sincèrement pour ton leadership bienveillant, ton professionnalisme et surtout, pour l’humanité que tu insuffles dans tout ce que tu accomplis.

Ton écoute, ta sensibilité et ta capacité à rallier les gens autour d’une vision commune font une réelle différence, non seulement pour notre caisse, mais pour chacune des personnes qui ont le privilège de travailler avec toi.

C’est un bonheur de collaborer avec une directrice générale qui allie cœur, intelligence et authenticité. Merci de faire de notre mission quelque chose de profondément humain et inspirant!

3.4. Présentation des engagements de la Caisse dans son milieu

Mme Andrée-Anne Desmeules invite Mme Esthel Lapointe, membre du comité Gouvernance, éthique et coopération à présenter le rapport sur l’utilisation du Fonds d’aide au développement du milieu et autres engagements dans le milieu.

Madame Lapointe invite les membres à regarder une capsule vidéo qui présente les sommes investies en 2024 pour soutenir des projets et initiatives du milieu, que ce soit avec notre Fonds d'aide au développement du milieu (ce qu’on appelle le FADM) ou en dons et commandites. Plusieurs projets et organismes avec qui la caisse s’est impliquée en 2024 y sont aussi présentés ainsi que les priorités d’investissement de celle-ci.

C’est un montant total de 156 981\$ qui a été investi en 2024 soit 69 029\$ en dons et commandites et 87 952\$ par le biais du FADM.

Voici la répartition de l’investissement du FADM selon les 6 catégories :

- 40 091\$ en éducation;
- 10 338\$ en santé et saines habitudes de vie;
- 12 986\$ en culture;
- 4 921\$ en développement économique, emploi et partenariats;
- 19 617\$ en engagement social et humanitaire.

La capsule présente ensuite les priorités d’investissement du nouveau plan d’engagement et proximité et de la politique de contribution de la caisse ainsi que les projets soutenus à cet effet :

- Réussite éducative et formation :
 - Fondation Christian Vachon;
 - École Le Tremplin;
- Œuvres humanitaires et engagement citoyen (soutien social et communautaire) :
 - Aux Sources du Bassin-de-Chambly;
 - Maison Simonne Monet-Chartrand;
 - Maison Posa;
- Santé et saines habitudes de vie (sport, santé mentale, saine alimentation) :
 - Club de soccer Arsenal de Chambly;
 - Club de patinage artistique de Chambly;
 - Association de hockey mineur de Chambly;
- Services de proximité et habitation :
 - Maison Stéphane Fallu;
- Développement économique, innovation, relève et main-d’œuvre :
 - Achat local et favoriser l’économie circulaire.

Dons et commandites	
RÉPARTITION PAR SECTEURS	
21 663 \$	Éducation
20 276 \$	Santé et saines habitudes de vie
7 564 \$	Culture
5 009 \$	Développement économique, emploi et entrepreneuriat
14 445 \$	Engagement social et humanitaire
72 \$	Développement des affaires
69 029 \$	TOTAL

Mme Lapointe présente ensuite les différentes initiatives en éducation financière de Desjardins. À l’aide de capsules vidéo, la Fabrique à projets et Mes finances, mes choix, sont présentées aux membres.

Programmes d'éducation financière et leviers d'engagement :

reflet de nos retombées dans la collectivité

- | La Fabrique à projets
- | Mes finances, mes choix^{MD}
- | Fonds du Grand Mouvement

- | Créavenir
- | Maître de sa vie et de ses biens



En terminant, elle mentionne le Fonds du Grand Mouvement avec l'histoire d'Amélie, le programme Créavenir avec l'histoire de Marie-Christine et le programme Maître de sa vie avec l'histoire de Mme Lavoie.

Le Fonds du Grand Mouvement

À travers le Fonds du Grand Mouvement, Desjardins contribue à transformer des vies.

Communiquez avec votre caisse pour plus d'information



Quand l'espoir renaît :
la portée sociale du Fonds du Grand Mouvement sur nos collectivités!

- | Un accompagnement personnalisé et accessible pour la jeunesse
- | Une réponse à un besoin collectif
- | Des effets durables dans le milieu



Amélie, 15 ans

Créavenir

par  **Desjardins**
Entreprises

Un programme d'accompagnement favorisant l'inclusion financière.

desjardins.com





Soutenir la naissance d'une entreprise familiale :
l'histoire de La boîte à planter



- | Accompagnement personnalisé
- | Accès au financement pour jeunes entrepreneurs
- | Retombées sur la vitalité économique des collectivités

Marie-Christine, propriétaire d'une entreprise familiale

Maître de sa vie et de ses biens

Grâce à son programme de prévention de l'exploitation financière, Desjardins contribue à bâtir une communauté plus sécuritaire et solidaire.

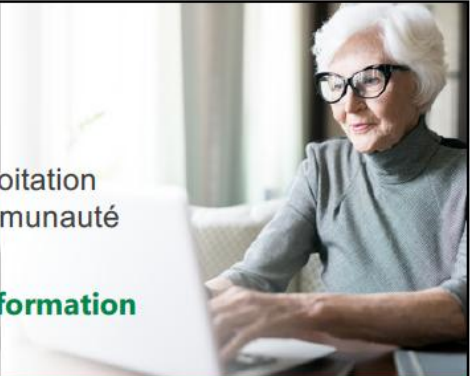
Communiquez avec votre caisse pour plus d'information



Une vigilance qui change des vies :
l'histoire de Mme Lavoie

Mme Lavoie, résidente d'une RPA

- | Prévention et détection de la maltraitance financière
- | Sensibilisation à travers des ateliers éducatifs
- | Outils pratiques pour prévenir l'exploitation financière
- | Protection des personnes en situation de vulnérabilité



4. PÉRIODE DE QUESTIONS

Mme Andrée-Anne Desmeules ouvre une période de questions ou commentaires afin que les membres puissent s’adresser au conseil d’administration. Aucune question n’a été posée et aucun commentaire n’a été soulevé.

5. PROPOSITIONS SOUMISES AUX VOTES

5.1. Présentation de la proposition sur le partage des excédents annuels (ristournes)

Une courte capsule vidéo est présentée afin d’expliquer le partage des excédents et la ristourne, élément distinctif de notre coopérative.

Mme Andrée-Anne Desmeules annonce qu’il est maintenant temps de présenter les scénarios qui feront l’objet d’un vote en différé. Elle mentionne que toute la documentation de référence sera disponible sur le site Internet de la caisse ou sur demande en caisse. Elle précise aussi que les scénarios présentés sont recommandés par votre conseil d’administration et sont les plus avantageux pour les membres et totalement conformes aux encadrements applicables.

Mme Andrée-Anne Desmeules mentionne que nos excédents se chiffrent à 4 298 000\$.

Elle demande à Mme Claudette Jeannotte de présenter la recommandation du conseil d’administration.

PRÉSENTATION DE LA PROPOSITION SUR LE PARTAGE DES EXCÉDENTS ANNUELS			EN MILLIERS DE DOLLARS (\$)
Excédents (déficit) avant ristournes aux membres			5 531
Virements réglementaires et autres ajustements			943
• Affectation/utilisation des réserves plus-value ¹		545	
• Autres éléments du résultat		333	
• Utilisation du Fonds d'aide au développement du milieu (FADM) net d'impôt 2024		66	
• Ajustement de la ristourne (année précédente)		(1)	
Solde des excédents à répartir			6 474
Affectation d'excédents au paiement de la ristourne et FADM			(1 463)
• Ristourne		(1 598)	
• Recouvrement d'impôt relatif à la ristourne		368	
• Affectation au FADM		(232)	
Affectation à la réserve pour ristournes éventuelles (RRE)			0
Affectation à la réserve générale			(5 012)
Solde des excédents à répartir			0

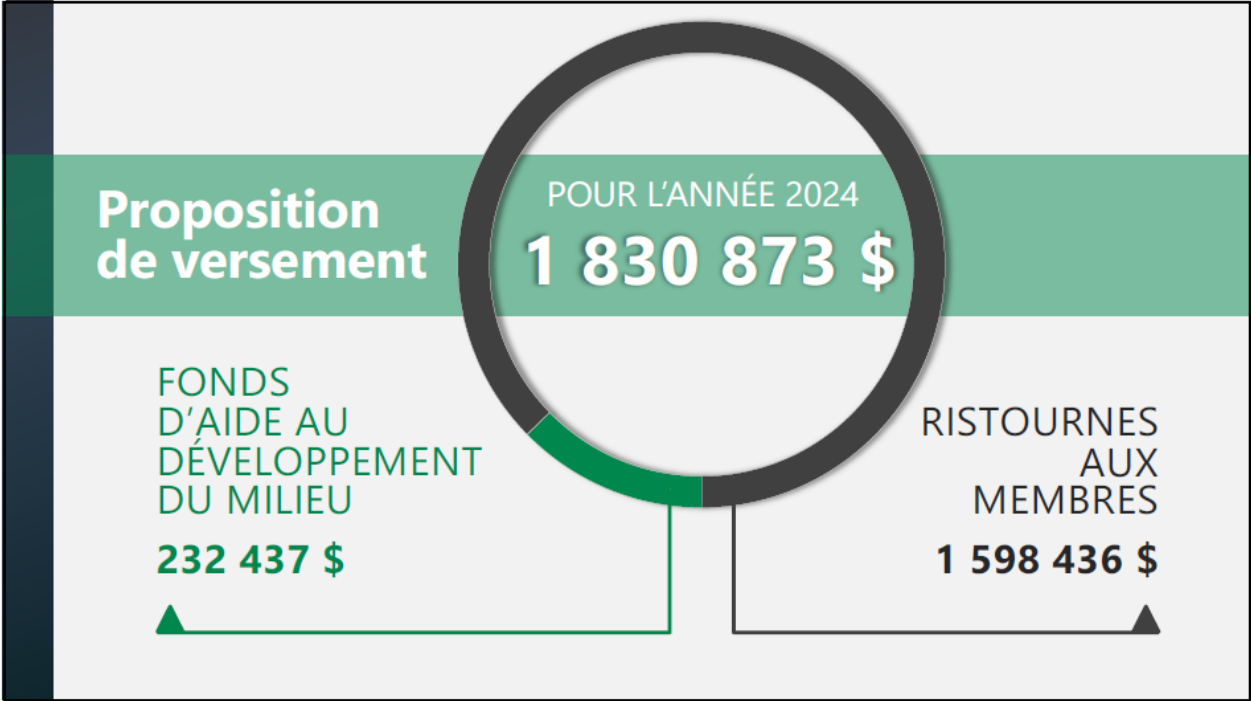
FADM

Fonds d'aide au développement du milieu

RRE

Réserve pour ristournes éventuelles

¹ L'affectation à la réserve plus-value réduit les excédents à répartir. L'utilisation de cette réserve augmente les excédents à répartir.



PROPOSITION SUR LA RÉPARTITION DES EXCÉDENTS ANNUELS		
RISTOURNE VOLUMES ¹	TAUX PAR 1 000 \$ DE VOLUME PARTICULIERS & ENTREPRISES	ÉQUIVALENT EN MILLIERS DE \$
Comptes		154
Épargne et placements		179
Fonds	0,58 \$	74
Prêts et marges de crédit		570
RISTOURNE ASSURANCES ²	23 \$ / 1 000 \$ de prime	219
RISTOURNE CARTES DE CRÉDIT ²	0,58 \$ / 1 000 \$ d'achats nets	120
RISTOURNE PRODUITS ²	Montant de 50 \$ ³	250
RISTOURNE SERVICES DE PLACEMENT ET D'INVESTISSEMENT EN GESTION DE PATRIMOINE ²	Montant de 23 \$ / 1 000 \$ honoraires et commissions	32
TOTAL DES RISTOURNES AUX MEMBRES		1 598

¹ Soumise au vote lors de l'assemblée.

² Taux établis par la Fédération des caisses Desjardins du Québec.

³ Montant pouvant aller jusqu'à 50 \$ pour les membres remplissant les critères d'admissibilité durant 12 mois.

Sur proposition dûment faite et appuyée, il est résolu d'adopter le projet de répartition des excédents annuels pour l'année se terminant le 31 décembre 2024, soit soumis au vote après l'assemblée.

Aucune question n'est posée.

5.2. Élection des membres du conseil d'administration

5.2.1. Nomination des officiers pour la période d’élection

En tant que présidente du conseil d’administration et tel que prévoit le *Règlement intérieur caisse*, Mme Andrée-Anne Desmeules agit comme présidente d’élection et M. Jean-Philippe Léger, secrétaire adjoint, agit comme secrétaire d’élection en l’absence de Mme Lyne Tétreault, secrétaire du conseil d’administration.

5.2.2. Rapport du comité de mise en candidature

Monsieur Jean-Philippe Léger, président du comité de Mise en candidature, rappelle d’abord la démarche du profil collectif enrichi suivie du rapport du comité, tel qu’écrit ici-bas.

Rappel de la démarche du profil collectif enrichi

Le conseil d’administration s’est doté d’un profil collectif cible en fonction de critères :

- | de compétences
- | de représentativité

Toutes les candidatures **admissibles** sont présentées à l’assemblée

Conformément à la Loi sur les coopératives de services financiers et le Règlement intérieur de la caisse, l’appel de candidatures a été diffusé pour une durée de 20 jours, à partir du 21 janvier 2025 de la façon suivante :

- *affichage dans tous nos établissements ;*
- *diffusion sur nos canaux virtuels (notre microsite Internet, notre page Facebook) et bulletin d’information ;*
- *affichage dynamique sur les écrans en caisse.*

Pour l’assemblée générale de cette année, 3 postes sont à combler et la caisse a reçu 4 candidatures qui répondent aux conditions et aux qualités requises par la Loi, le Règlement intérieur de la caisse et le Code de déontologie de Desjardins.

Tel qu’indiqué dans l’avis d’appel de candidatures, nous vous rappelons que le conseil d’administration est plus particulièrement à la recherche de membres répondant aux critères suivants afin d’enrichir son profil collectif :

COMPÉTENCES	REPRÉSENTATIVITÉ
- Éducation - Développement durable	GENRES - Femmes : 1-2 - Hommes : 1-2 GROUPE D'ÂGE 18-34 ans : 1 50-64 ans : 1 65 ans et + : 1

Un document de présentation de toutes les candidatures éligibles a été déposé sur le microsite de la caisse et est disponible à la caisse sur demande. Ce document inclut un tableau synthèse des candidatures reçues précisant en quoi chacune d’elles répond ou non aux critères recherchés par le conseil d’administration afin d’enrichir son profil collectif.

Voici maintenant toutes les personnes candidates éligibles à la fonction de membre du conseil d’administration cette année.

- M. Heddy Himi
- M. Benoit Jacques
- Mme Esthel Lapointe
- Mme Ginette B. Mercier

Tel que mentionné dans le rapport du comité de mise en candidature, voici le tableau-synthèse qui vous présente toutes les candidatures éligibles reçues et de quelles façons chacune d’entre elles vient répondre aux critères recherchés par le conseil d’administration pour atteindre son profil collectif cible.

Ce tableau est disponible à la fin du document de présentation des personnes candidates, qui se trouve sur le site Internet de la Caisse. Nous vous invitons à consulter ce document avant d’exercer votre droit de vote afin de vous permettre de faire des choix éclairés.

Tableau synthèse des personnes candidates					
Profil collectif du CA Critères recherchés	Nombre recherché	HIMI, Heddy	JACQUES, Benoit	LAPOINTE, Esthel	B. MERCIER, Ginette
COMPÉTENCES					
Éducation	1			x	
Développement durable	1				
REPRÉSENTATIVITÉ : GENRES					
Hommes	1-2	x	x		
Femmes	1-2			x	x
Autre identité de genre ou préfère ne pas répondre					
REPRÉSENTATIVITÉ : GROUPE D'ÂGE					
18-34 ans	1	x			
35-49 ans	0		x	x	
50-64 ans	1				
65 ans et +	1				x
CONTINUITÉ À LA GOUVERNANCE					
Membre actuel du CA de la Caisse ou relève au CA				x	x

5.2.3. Présentation des personnes candidates

Madame Andrée-Anne Desmeules mentionne qu’il est maintenant venu le temps de la présentation des candidats. Préalablement, il leur a été demandé de préparer une courte présentation orale, d’un maximum de 2 minutes. Une capsule vidéo de l’ensemble des candidats est présentée aux membres.

5.2.4. Élection par votation

Madame Desmeules rappelle que l'élection fera l'objet d'un vote en différé au cours des 4 prochains jours.

5.3. Précisions sur l'exercice du vote en différé et l'annonce des résultats

Mme Andrée-Anne Desmeules apporte les précisions suivantes sur l'exercice du vote sur les propositions de partage des excédents, tel qu'écrit ici-bas.

Dès la fin de la présentation et au cours des quatre prochains jours, vous serez appelés à voter sur les éléments suivants, soit :

- *la proposition sur le partage des excédents annuels et les ristournes;*
- *l'élection des membres du conseil d'administration.*

Pour l'exercice du vote en différé, je vous rappelle que :

Seuls les membres de plein droit admis depuis 90 jours et plus pourront voter.

La réécoute de cette assemblée sera possible par le biais du bouton « Voter » dans AccèsD ou du lien accessible sur le site Internet de la Caisse.

- *Donc... même si des membres n'ont pas assisté à l'assemblée d'aujourd'hui, il leur sera possible de visionner l'assemblée.*
- *Pour ceux et celles qui voudraient revoir la présentation des personnes candidates, il vous sera possible de le faire grâce à un onglet qui permettra d'accéder directement à cette portion de l'assemblée.*

Notez bien que la documentation de référence est disponible sur le site Internet de la Caisse ou sur demande auprès de la Caisse, soit :

- *Le document présentant les personnes candidates;*
- *Le document présentant la proposition sur le partage des excédents et la ristourne;*
- *Et le rapport annuel qui contient le rapport financier de la Caisse.*

Pour voter, rendez-vous sur AccèsD

- *Et cliquez sur le bouton « Voter »;*
- *Des consignes claires seront disponibles pour enregistrer votre vote;*
- *Vous pouvez aussi accéder à la votation par le biais du site Internet de la Caisse;*
- *Et sur la page d'accueil du desjardins.com.*

*Pour être habiletés à voter, vous devrez d'abord être inscrits au service **AccèsD**. Si vous n'êtes pas inscrit, vous pouvez le faire en communiquant avec la Caisse.*

*Et pourquoi utiliser **AccèsD**? Notre plateforme de votation nous permet de confirmer que vous répondez bien aux qualités requises en tant que membre de plein droit. De plus, **AccèsD** nous permet de nous assurer que chaque membre ne pourra voter qu'une seule fois afin de respecter notre principe coopératif d'« un membre, un vote ».*

Vous avez également la possibilité d'utiliser la borne de votation, au cours des trois prochains jours à la Caisse.

*Cette solution a été mise en place afin de permettre de recueillir le vote des membres qui n'ont pas **AccèsD**, mais sachez qu'elle est ouverte à tous!*

Ouverture de la période de votation en différé

Dès la fin de la présentation de ce soir, la période de votation sera ouverte pour les quatre prochains jours. Il sera possible pour les membres de voter jusqu'au samedi 26 avril, à 23 h 59.

Précisions sur l'annonce des résultats et la levée de l'assemblée

Pour votre information, les résultats de vote demeurent confidentiels jusqu'au moment du dévoilement.

Puis dans les 48 heures suivant la fin de la période de votation, le résultat des votes sera publié sur le site Internet de la Caisse et disponible auprès de la Caisse.

C'est ce qui mettra officiellement fin à l'assemblée générale annuelle qui a débuté ce soir.

Enfin, bien que votre conseil d'administration estime que la proposition de partage des excédents sur laquelle vous êtes invités à voter soit celle qui est la plus avantageuse pour les membres et la communauté, je dois toutefois vous informer que, si jamais il y a un vote négatif sur la proposition, l'annonce du résultat de vote ne mettra pas fin à l'assemblée, cette dernière sera ajournée et sera reprise au cours des prochains jours.

Vous serez alors invités à voter sur une nouvelle proposition qui vous sera soumise pour une nouvelle période de votation.

Un vote positif à la proposition de partage des excédents est nécessaire pour mettre fin à l'assemblée.

6. FIN DE LA RENCONTRE ET REMERCIEMENTS

Mme Andrée-Anne Desmeules invite les membres à compléter le court sondage de satisfaction sur cette assemblée, tel que présenté dans la vidéo de consignes techniques en début d'assemblée. Elle remercie les membres pour leur présence et leur confiance envers le conseil d'administration et toute l'équipe de la Caisse Desjardins du Bassin-de-Chambly.

Elle remercie ceux qui l'accompagnaient ce soir pour le bon déroulement de l'assemblée et elle remercie également tout le personnel de la Caisse, tel qu'écrit ici-bas :

Et, je veux remercier tout le personnel de la Caisse pour votre travail, votre dévouement et votre contribution essentielle. C'est grâce à votre engagement que nous avançons avec confiance et impact. J'aimerais souligner tout particulièrement le travail remarquable d'Annie Gauvin, adjointe à la direction générale. Ta rigueur, ta discrétion, ta disponibilité et ton efficacité sont inestimables.

En terminant, elle souhaite la meilleure des chances à ceux et celles qui sont en élection à compter de maintenant et mentionne de surveiller les prochaines communications.

7. PUBLICATION DES RÉSULTATS ET LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

À l'issue de la période de votation auprès des membres, voici les résultats obtenus à l'égard du scénario recommandé par le CA sur la répartition des excédents annuels :

92.4 % des membres ont voté en faveur de la recommandation.

La proposition est adoptée.

Voici maintenant les résultats de l'élection des membres du conseil d'administration :

Les 3 candidats élus à un poste d'administrateur, en ordre alphabétique par nom de famille, sont :

- Ginette B. Mercier
- Benoit Jacques
- Esthel Lapointe

Les résultats ayant été publiés sur le microsite et disponibles auprès de la Caisse, l'AGA est officiellement levée le 29 avril 2025 à 12h11.



PRÉSIDENTE



SECRÉTAIRE